COURS SUR LA NOTION DU « DEVOIR »

Qu'est-ce qu'une obligation morale?

INTRODUCTION

a) Définitions préalables

La philosophie morale prend pour objet l'action humaine. Dans toute action, on peut distinguer le moyen et la fin. La fin = le résultat recherché.

Les couples bien /mal et le bon / mauvais peuvent être définis comme :

- a) moyens. Le bon moyen, c'est ce qui est utile pour une autre chose.
- b) fins. Une fin bonne plaît pour elle-même = le bien.

La morale envisage de déterminer quel est le bien et ce qu'il faut faire pour y parvenir.

<u>Difficulté</u>: toute fin peut apparaître aussi comme un moyen pour autre chose. Ex: obtenir de l'argent peut être à la fois une fin et un moyen (acheter une maison). Existe-t-il une fin qui n'est pas un moyen pour autre chose? Un bien suprême? La gloire, le plaisir, la richesse sont choisis pour le bonheur, mais le bonheur n'est pas choisi pour une autre fin (Aristote, Éthique à Nicomaque, I, 5).

L'expérience humaine semble faire du bonheur le bien suprême.

b) Problème: l'homme bon n'est pas l'homme heureux.

La recherche du bonheur peut-elle définir une obligation morale ? Ou ne faut-il pas chercher dans autre chose que le bonheur (égoïste) le fondement du devoir ?

« C'est tout autre chose, qu'un homme bon et un homme heureux » (Kant). Inversement, il arrive souvent que nous agissons contre notre intérêt, notre bonheur, parce que cela est bénéfique à autrui.

Un assassin peut être heureux, comme celui qui ne porte pas secours à un blessé, etc. Inversement, nous faisons souvent passer l'intérêt, le bonheur ou simplement la survie d'autrui avant notre propre intérêt et parfois avant notre propre survie. Comment comprendre cela ? La morale du bonheur (épicurisme, stoïcisme) est celle de l'intérêt bien compris, elle « range dans la même classe les mobiles qui encouragent à la vertu et ceux qui encouragent aux vices » (Kant, Fondation de la métaphysique des mœurs, 2ème sec.)

Il faut distinguer selon Kant entre morale du bonheur et morale du devoir. Morale du bonheur = ce qu'il faut faire en vue du bonheur. La morale du devoir = ce qu'il faut faire parce que c'est bien.

Envisager la dimension morale d'un acte c'est envisager « ce qu'il faut faire / ne pas faire », une obligation et un interdit indépendant d'un intérêt. Tuer une personne, ou la laisser mourir après l'avoir accidentellement renversée, est un acte qu'il faut envisager moralement : nous éprouvons une obligation de faire quelque chose en relation à une conception du bien, pas seulement considérée comme un moyen (j'ai peut-être intérêt à laisser mourir un blessé pour être tranquille, mais est-ce une bonne chose ?).

Agir par obligation, même contre son intérêt « bien compris », c'est agir par devoir.

« Je **dois** lui porter secours » ce n'est pas la même chose que : « il est **utile** que je le fasse. »

La question n'est pas de savoir s'il faut ou non porter secours à un blessé, mais au nom de quoi le faisons-nous ? Quel principe, quelle force suivons-nous en agissant ainsi ?

A quoi obéissons-nous quand nous faisons notre devoir ? Qu'est-ce qui fonde une obligation morale ?

c) Plusieurs réponses vont s'opposer :

Le devoir ou l'obligation morale, c'est :

- l'obéissance à la loi
- l'obéissance à un sentiment
- l'obéissance à notre raison
- chercher à faire le bonheur de la cité.
- Selon <u>la première hypothèse</u>, nous avons une obligation légale de porter secours au blessé et de faire notre devoir. La loi dit ce qu'est le bien.
- Selon <u>la deuxième hypothèse</u>, si nous protons secours au blessé (même au prix de quelques ennuis) au lieu de passer notre chemin, c'est que nous obéissons à un sentiment naturel qui nous pousse à agir quand nous voyons autrui souffrir. Le bien est le résultat d'un sentiment moral (Rousseau).
- Selon <u>la troisième hypothèse</u>, nous n'obéissons ni à une loi, ni à un sentiment, mais à notre raison, i.e. que nous sommes capables par réflexion de décider ce qui est bien (Kant).
- -Selon <u>la quatrième hypothèse</u>, la recherche du bonheur collectif fonde l'obligation morale (Les utilitaristes : Bentham, Mill).

PLAN

- 1) Faire son devoir, est-ce simplement obéir aux lois de son pays et à ses coutumes ?
- 2) Rousseau Le sentiment moral est le fondement du devoir.
- 3) La raison fonde-t-elle le devoir morale?
 - a) Kant agir moralement, c'est obéir à la raison que nous trouvons en nous.
- b) Critique de Hegel : La raison ne peut fonder le devoir moral, car nous trouvons toujours de bonnes raisons pour agir selon notre intérêt.
- 4) La morale utilitariste : Le devoir consiste à vouloir maximiser le bonheur collectif.
- 5) Remise en cause des présupposés de la question.
- a) Nietzsche: l'obligation morale n'est pas naturelle, c'est une inversion de la nature.

b) Hegel : la philosophie ne doit pas être édifiante. Comprendre l'action morale n'est nécessaire que parce que cela nous permet de comprendre le conflit qui est le moteur de l'histoire.

1) FAIRE SON DEVOIR, EST-CE SIMPLEMENT OBEIR A LA LOI?

a) nous avons une obligation légale de porter secours au blessé. Mais est-ce là agir par devoir ?

La force qui m'amène à venir en aide à autrui, à m'abstenir d'abuser de lui, semblent être des devoirs. Cependant le déserteur, le voleur et le violeur encourent des peines réelles ou imaginaires (le croyant redoute l'enfer). Si le devoir est une conformité à la loi et si la loi est appliquée par un État qui est capable de me contraindre à la suivre par des menaces (peines de prison), on ne peut donc plus savoir si c'est un devoir ou une contrainte.

En philosophie il faut distinguer obligation de contrainte :

Un devoir est une obligation = faire librement ce que je pense être juste ou bien. Dans la contrainte, ma volonté n'est plus autonome, je ne suis pas responsable de ce que je fais.

b) Il n'y a devoir que s'il y a autonomie

Je respecte les limitations de vitesse, même s'il n'y a pas de gendarmes ou de radar : j'agis par devoir de façon autonome. D'autres ne respectent les règles que parce qu'ils ont peurs des gendarmes, ils ne sont pas autonomes, il faut les forcer à respecter la loi.

Pour Kant, le Moi est autonome = ce qui se donne sa propre loi, sa propre règle d'action. Il n'y a pas de responsabilité morale ou juridique sans autonomie (contraire= hétéronomie)

La responsabilité morale, c'est quand il n'y a pas de contrainte supérieure au Moi qui le forcerait à agir. Lorsque j'agis sous la contrainte, je n'agis pas de façon autonome. Kant définit le concept d'autonomie comme « la propriété qu'à la volonté d'être à elle-même sa loi ».

c) Une obligation légale n'est pas une obligation morale

Le devoir ne peut être défini que comme étant une **obligation morale**. En effet, beaucoup de devoirs moraux ne sont pas des obligations légales. Exemple : les lanceurs d'alerte. Exemple négatif : Eichmann a obéi à la loi nazie, il a fait son « devoir ». Mais Eichmann aurait-il dû désobéir au nom du devoir moral ? Certainement.

- Prenons l'exemple des « lanceurs d'alerte » comme Edward Snowden : ils prennent des risques, mais rien ne les oblige à rendre publique des pratiques qu'ils jugent immorales, au contraire, en faisant ce qu'ils font, ils désobéissent à la loi de leur pays.
- Eichmann a prétendu ne faire que son devoir. Mais quelle est sa faute ? Selon Hannah Arendt (*La vie et l'esprit*, 1978), Eichmann n'est ni un monstre (un psychopathe ou un sadique), ni mû par des convictions idéologiques nazies (thèse contestée), mais un homme « tout à fait ordinaire, comme tout le monde », qui a fait ce qu'on lui disait de faire. La responsabilité d'Eichmann selon Arendt, c'est son « manque de pensée » : il n'était certes qu'un rouage d'un mécanisme, mais il n'a pas suffisamment pensé aux conséquences de ses actes, il est donc responsable de ses crimes. Voir texte sur la « banalité du mal ».

On ne peut donc confondre obligation morale et obligation légale. Mais alors comment connaître ce qui est moral de faire ?

2) LE SENTIMENT MORAL EST LE FONDEMENT DU DEVOIR

a) Le sentiment moral

Pour Rousseau l'homme éprouve naturellement de la pitié pour son semblable, celle-ci, dit-il, « nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables » (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.) Le seul sentiment social qui appartienne à l'homme à l'état naturel (avant tout

contrat social instituant un État) est la pitié = pouvoir effectif de s'identifier à quiconque souffre.

La pitié est un sentiment naturel qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espèce.

La pitié me permet d'imaginer à partir de ma propre expérience, la souffrance d'autrui. Ma répugnance à souffrir me pousse à éviter de faire souffrir autrui et donc à faire mon bien avec « le moindre mal d'autrui qu'il est possible. »

Rousseau distingue « amour de soi-même » et « amour propre » : le 1er désigne un sentiment naturel portant tout animal à veiller à sa propre conservation. Le 2ème, au contraire, né dans la société, porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre.

b) La raison ne peut fonder le devoir

La justice raisonnée est connue par la maxime : « fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse. » Mais pour Rousseau, ce n'est pas la connaissance du bien qui nous fait agir bien, mais « le calme des passions et l'ignorance du vice », comme c'est le cas pour les sauvages (« sauvage » : celui qui habite la forêt, *silva* en latin). La raison, au contraire, en nous rendant plus malin, en nous faisant voir les conséquences lointaines de nos actes, transforme l'amourde-soi en amour propre : en raisonnant, je vais comprendre que porter secours à autrui peut se retourner contre moi-même. La raison ne me commande pas d'aider autrui, elle me fait comprendre que ce n'est pas mon intérêt de le faire. « J'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature et que l'homme qui médite est un animal dépravé. »

La raison (ici le calcul, l'intérêt bien compris) ne nous commande pas d'agir moralement, elle nous dit seulement comment faire pour se préserver.

Rousseau dit que c'est au contraire celui qui ne réfléchit pas aux conséquences pour lui de ses actes, qui va donc suivre son cœur, son inclination, qui va agir par devoir :

« C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige: c'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant: «Péris si tu veux, je suis en sûreté». Il n'y a plus que les dangers de la société entière qui troublent le sommeil tranquille du philosophe, et qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles et s'argumenter un peu pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent; et faute de sagesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne: c'est la canaille, ce sont les femmes des halles, qui séparent les combattants, et qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger. » (Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.)

L'homme non civilisé, proche de la nature, est donc pour Rousseau un homme qui agit moralement :

« le principe de toute morale (...) est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre ; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. »

c) Problèmes

La théorie de Rousseau reprend le « mythe du bon sauvage » attribué à Montaigne, mais l'homme non-civilisé (qui n'a pas fondé un État) connaît aussi des passions violentes.

Les sentiments poussent autant à faire le bien que le mal : le viol, le meurtre, etc. naissent aussi d'un sentiment (Hegel), ce n'est pas en effet un raisonnement qui pousse au viol.

Voltaire se moque de la naïveté de Rousseau dans une lettre : « On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre Bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage ».